



CAP1 du 7 octobre 2019

Mouvements AFiP et AGFiP Intégration – détachement et liste d'aptitude

Le 7 octobre 2019 s'est tenue la CAP de mutations et autres mouvements d'AFiP et d'AGFiP, présidée par François TANGUY.

Cette CAP a été marquée par un hommage appuyé rendu en début de séance par l'ensemble de la commission à Jean Luc DELPLANS, Directeur départemental de la Drôme, décédé dans l'exercice de ses fonctions le 17 août 2019.

Ensuite et en réponse aux différentes déclarations liminaires, Monsieur Tanguy a fait part d'une rare capacité à tout justifier, à tout expliquer mais nous vous laisserons parfois apprécier certaines de ses justifications et explications....

Concernant le caractère « indigent » du mouvement proposé, le Président a fait valoir son choix de réunir plus régulièrement la CAP1 sur de petits mouvements lui permettant ainsi de mieux « coller à la réalité des besoins du terrain »

➤ notre commentaire : en ce moment, le réseau a besoin de tous ses directeurs , les vacances nous affaiblissent collectivement.

Il s'est ensuite longuement étendu sur l'esprit de corps des AFiP, soudé et caractérisé par un grand sens des responsabilités. Positionnement difficile surtout dans la période actuelle de réforme et d'opposition des élus. La Direction générale doit soutenir son réseau

➤ notre commentaire : nous sommes d'accord mais le corps des AFIP/AGFIP est sur le terrain toujours en attente de signaux positifs.

Sur le Nouveau Réseau de Proximité, le Président a rappelé que le Ministre venait de détendre le calendrier (« la réforme prend finalement son temps »), qu'il était conscient des difficultés et que, loin de se précipiter, il était dans la concertation : « la concertation dénuée de passion ». L'accompagnement RH est une des clés de la réussite, il y a encore beaucoup à faire et nous jouerons la carte du dialogue social.

F Tanguy a indiqué comprendre la « perte de confiance » de certains collègues vis-à-vis de la Direction générale. A cet égard, il regrette que ces inquiétudes ne soient pas portées devant le DG ou le Ministre dans d'autres instances

➤ notre commentaire : beaucoup de choses étaient pourtant exprimées dans notre dernier article sur le NRP.

Enfin il fait toutefois remarquer aussi que le choix tout récent du DG de nommer une collègue du réseau pour diriger, à ses côtés, la direction en charge du NRP est un signe fort, très symbolique.

Les sujets informatiques sont également une source d'inquiétude partagée car nous sommes avant tout une administration de service. Un abondement supplémentaire des crédits informatiques devraient permettre d'accompagner les réformes et de conduire de façon satisfaisante les chantiers engagés.

Sur l'ensemble de ces sujets, F Tanguy suggère que les délégations soient davantage sollicitées et mobilisées.

➤ notre commentaire : nous lui avons fait remarquer que la vacance de la délégation Sud Ouest n'était alors pas très compréhensible ; en réponse, il a indiqué que la DG prenait le temps trouver la bonne personne...Pour rappel, un intérim effectif est en place sur cet emploi depuis de nombreux mois déjà...

Sur la gestion du corps, le Président confirme la tenue avant la fin de cette année d'une nouvelle CAP qui permettra de répondre en partie aux critiques formulées par les représentants des personnels sur le volume important des vacances d'emploi, notamment de directeurs.

Mais « pour bien jouer, il faut être deux » et que faire quand des collègues sollicitées par la DG refusent des propositions de postes qui figurent dans leurs listes de vœux ? Cette situation n'aide pas à pourvoir les emplois vacants. Tout au contraire. On apprécie mal le taux de vacances d'emplois, c'est « l'effet saucisson » des CAP mais on vous le donnera (sic). En outre, au questionnement sur l'affectation de collègues sur des postes non demandés lors de la campagne annuelle des vœux, il a précisé que les desideratas exprimés n'étaient pas seuls critères et qu'au cours d'échanges entre RH et les collègues, d'autres perspectives d'affectation pouvaient être évoquées.

➤ notre commentaire : Selon nos informations, la DG a certes essuyé quelques refus pour certains postes mais n'a pas beaucoup cherché pour d'autres alors que les candidats notamment parmi les AFIP du vivier AGFIP sont nombreux...

La DG s'attache à faire des déroulés de carrière dans le temps (durée de séjour sur les postes), dans l'espace (cohérence avec le besoin territorial) et à bâtir des progressions de carrière mais c'est très complexe. F Tanguy prend l'exemple de la progression d'AGFiP à la 1ère classe, pas facile de trouver des candidats qui répondent aux critères fixés en gestion. Il invite les représentants des personnels à fournir des listes de dossiers à examiner.

Sur la Loi de transformation de la fonction publique. Il confirme que les premiers décrets d'application sont en cours de finalisation et que le statut d'emploi figure bien

« au coeur » de ce programme. C'est une volonté affichée du DG et nous avons répété que nous étions prêts à porter des propositions.

Sur le sujet des contractuels, il ironise sur le volume des recrutements opérés au nombre de 50 sur 3000 collègues, recrutés sur demande des directeurs, pour une durée de 10 mois seulement.

Concernant la demande récurrente de GPEEC pour l'ensemble des cadres supérieurs : F Tanguy indique qu'une bonne GPEEC est celle qui « s'appuie sur les compétences dont on va avoir besoin ». la DG y travaille et devrait présenter son projet prochainement.

Le Président revient sur la sélection AFiP et l'évolution récente des modalités de présentation de la sélection. Pour répondre à la demande du SCSFiP, il confirme que les candidats de la dernière sélection qui n'ont pas été retenus au titre de la 2ème chance ne pourront pas bénéficier de ces nouvelles mesures, notamment de la possibilité de se présenter deux fois. Les cadres vivent dans un univers trop protégé mais ils ne sont pas bien préparés à accepter l'échec.

➤ *notre commentaire : Chacun appréciera mais le SCSFiP a de nouveau précisé à Monsieur Tanguy qu'il y avait forcément chaque année plus de 23 AFI-PA qui avaient démontré au cours de leur carrière leur aptitude à accéder au grade d'AFIP ; les cadres comprennent très bien le principe des concours et sélections mais la problématique demeure l'absence de carrière alternative motivante et reconnue. Toutefois, le SCSFiP estime qu'une meilleure allocation des indices entre filières comptables et administratives pourraient apporter un début de solution à l'ensemble du corps des IP et AfiPa.*

Sur la cartographie des emplois, F Tanguy évoque les travaux en cours sur un nouveau classement des postes comptables mais aussi sur la valorisation à mettre en place pour certains postes administratifs à enjeux. Pour répondre à la demande présentée par le SCSFiP sur le HEC en ligne pour les AFiP, le Président répond qu'il « n'en a pas dans ses poches » mais que des indices seront bien redistribués sur de l'administratif.

Les règles du jeu changent. Il appartiendra désormais au Directeur ou Directrice en local de faire ses choix : affectation des collègues et distribution des indices sur les postes. Ce sera donc à lui ou à elle de donner les signes de reconnaissance aux cadres méritants et de les assumer.

Sur la nomination de deux postes spécifiques : l'ENFiP et le SRE, le Président précise que le premier est en cours de désignation (AGFiP), quant au second, c'est un comité de sélection interministériel qui interviendra dans cette nomination.

Un mot sur le 360° pour signaler qu'une poignée à peine de directeurs ont souhaité participer à cette expérience. C'est regrettable.

Enfin, il rassure les membres de la commission sur le devenir des CAP. Si les mutations seront hors champ à partir de 2020, les promotions elles, seront toujours discutées en commission.

Des situations individuelles sont ensuite évoquées en séance.

Il est ensuite procédé aux différents votes.

Contrairement aux autres organisations, le SCSFiP a fait le choix de s'abstenir dans les votes relatifs aux mouvements des AGFIP. Le SCSFiP renouvelle ainsi sa totale incompréhension concernant le volume anormal de vacances d'emploi dans une période de mobilisation forte de tous les acteurs pour conduire la réforme ministérielle. En outre, l'absence de promotions d'AFIP vers AGFIP et de la classe normale vers la première classe ne sont pas des signaux favorables envoyés au corps des AFIP/AGFIP. En revanche, le SCSFiP a voté pour les mouvements des AFIP.